Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1981)

**Heft:** 582

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

réaliste d'alourdir la charge des contribuables dont le revenu dépasse Fr. 53 000.— alors que la comparaison intercantonale montre que la catégorie des Fr. 50 000.— à Fr. 80 000.— est la plus fortement imposée? Quant aux taux suggérés pour les revenus comptabilisés à partir de Fr. 100 000.—, ils sont supérieurs, et de loin, aux taux suisses actuellement les plus sévères, ceux du Jura.

Passons maintenant au projet officiel, celui du ministre radical des Finances! Il faut mettre à son crédit l'augmentation de l'imposition à partir des revenus de plus de Fr. 100 000.—. Ce plan prévoit également une diminution symétrique à l'avantage des contribuables les plus modestes. Mais si ces mesures s'intègrent dans une proposition générale de rabais modulé qui vise à atténuer la progression à froid, il n'est pas question de supprimer cette dernière.

Tout se passe comme si aucun homme politique, ni à l'exécutif, ni au législatif, n'avait réfléchi sérieusement aux dangers que comporte la poursuite de la politique actuelle, même aménagée.

Augmenter la part de l'impôt dans le revenu individuel par un simple subterfuge technique alors que l'Etat réduit ses tâches et transfère une partie de ses charges sur les simples citoyens (voir les HLM, le prix de la journée d'hospitalisation, les subventions aux assurances-maladie) risque fort de porter le malaise fiscal au stade d'une révolte générale contre l'Etat. Et l'expérience montre que ce sont les plus défavorisés qui font les frais de telles tensions.

Le débat actuel, engagé sur les impôts, ne débouche sur aucune solution vraiment intéressante en la matière. Les options politiques qui sous-tendent le projet communiste et son irréalisme le condamnent à un échec certain... dont ses auteurs semblent du reste fort bien s'accommoder. Avec le projet «officiel», celui de M. Ducret, les racines du mal demeurent, et notamment la progression à froid et tout ce qu'elle implique. Il ne reste qu'à manifester son désaccord et à préparer la solution qui demain s'imposera.

#### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Mécanicien à Concise

Je lis dans la *Luce*, l'hebdomadaire des Vaudois du Piémont (13 février) que sur 122 millions d'enfants nés en 1979 dans le Tiers Monde, 12 millions étaient déjà morts en 1980, de faim et de maladies dues à la malnutrition... Or le problème serait résolu, si l'on consacrait pour leur venir en aide l'argent dépensé de par le monde pour des armements divers pendant quinze jours!

Efforçons-nous de ne pas sombrer dans le nihilisme:

Revenant hier de Neuchâtel, je charge à Concise un auto-stoppeur. La coupe d'un de mes gymnasiens.

Il s'avère qu'il est mécanicien dans une entreprise de Concise...

Lui: Encore un mois et demi, et le départ! Moi: Vous terminez votre apprentissage? Lui: Non! Il y a longtemps que j'ai terminé... Mais j'arrête et je pars... faire le tour du monde! Le Mexique (en avion: prix du billet, 1200 francs aller-retour), l'Amérique du Sud, l'Australie...

A Yverdon, j'embarque encore un copain dudit, rencontré par hasard et qui se rendait lui aussi à Lausanne, c'est-à-dire à Genève! Tout en conduisant, j'écoutais: des histoires compliquées de «bonnes femmes»! Puis soudain: «J'ai touché ma paie ce matin. Je lui ai dit (au patron): Mais vous ne m'avez pas fait la retenue... Il m'avait prêté huit cent balles pour le billet. Il m'a dit: Bon... Cette fois, on va faire un treizième mois: tu n'as pas

besoin de me les rendre! Des patrons comme ça, on n'en trouve pas tous les jours!»

Je le crois volontiers! Quatorze employés, dont seulement deux ouvriers qualifiés, lui et un autre. Tiens! J'étais content d'être de ce pays.

Je les ai laissés à Cheseaux.

A propos du sondage fait par l'Institut Isopublic et publié par 24 Heures révélant que 32% des Suisses romands manifesteraient des sentiments antisémi-

«Quelques jours plus tard (après l'attentat de la rue Copernic contre la synagogue), on a pu voir à la télévision suisse romande des jeunes manifestants, à Lausanne, porter des casques marqués de croix gammées. Un certain media confond délibérément, par des insinuations perfides, sionisme, racisme et impérialisme...»

(A dire vrai, ceci tout à fait entre nous, il m'est parfois arrivé de penser que telle ou telle mesure du gouvernement de M. Begin facilitait cette confusion...)

«Cet amalgame n'est rien d'autre qu'une forme de propagande raciste antisémite. (...) Si on laissait ces 32% de la population suisse romande diffuser sans réaction leur propagande, dans les familles, les écoles, les paroisses, les églises, les clubs, les associations, etc., quelles seraient les conséquences?»

Ces lignes extraites d'un texte que m'envoie le viceprésident de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme dont le siège suisse est à Genève — qui se propose «de lutter contre cette maladie de l'esprit aveuglé par la haine, la superstition et l'obscurantisme» qu'est le racisme — «qui ne connaît pas de frontières et qui bafoue la dignité humaine».